

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2022-2023/2
Titre	CESS Technique de Qualification
Option	Animateur/trice

Direction de l'organisation des jurys
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS), option animateur/trice.

●●● Programme

Le numéro du programme FWB : **176/2003/248B & 176-3/2003/248B** (p.113 à p.258)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/176-2003-248B.pdf>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Grille-horaire :

DEGRE	3	TECHNIQUE DE QUALIFICATION		
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES		
GROUPE	84	EDUCATION PHYSIQUE		
OPTION 8405 ANIMATEUR / ANIMATRICE				R
	Code	5TQ	6TQ	ACCROCHE
EDUCATION PHYSIQUE	4000	4	4	CS Education physique DS
ANIMATION	0068	4	3	CS Education physique DS
SCIENCES	6101		2	CS Biologie DS - CS Chimie DS
SCIENCES APPLIQUEES A L'EDUCATION PHYSIQUE	2640	2	2	CS Education physique DS
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE	2576	2	1	CT Psychologie DS
DEONTOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES	1264	1	1	CS Education physique DS
EDUCATION PHYSIQUE (METHODOLOGIE)	1418	2	2	CS Education physique DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT MUSICALES	4093	1	2	CS Education musicale DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	4095	2	1	CS Education plastique DS
TOTAL		18	18	

●●● Dispense

Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, pour le même titre et dans la même orientation d'études.

●●● Rencontre obligatoire

Le candidat devra se présenter à une **RENCONTRE OBLIGATOIRE** : Jeudi 02 mars 2023 à 10h30.

Lieu : Siège des jurys : Rue A. Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles

En cas d'absence à celle-ci, le candidat ne sera pas convoqué à la suite des épreuves ci-après.

**TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE
TRANSFERT MUSICALES**

**TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE
TRANSFERT PLASTIQUES**

II. Consignes spécifiques aux différentes matières

●●● Identification des matières

Matières :	Points :
TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT MUSICALES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION DE 2 DOSSIERS (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL : PRESENTATION DES DOSSIERS ET DEFENSE

Public concerné : L'examen portera sur l'organisation d'animations ayant pour public d'enfants de 5 à 8 ans

(*) Attention, ces 2 dossiers ainsi que les photos des différentes réalisations devront être envoyés au format PDF uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard: voir la **date indiquée sur le site** (à consulter régulièrement).

Si les dossiers sont remis après le délai fixé ou s'ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

Suite à la situation de crise sanitaire :

L'activité ne pourra pas être réalisée dans une école/ou autre. Elle se déroulera devant un jury d'examineurs à défaut d'un public d'enfant (mise en situation). Les critères d'évaluation seront donc modifiés en conséquence.

Par exemple, au lieu de constater une attitude, il peut être demandé au candidat quelle attitude serait la sienne dans telle situation.

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

- A apporter une version imprimée des dossiers qu'il aura préparés préalablement à domicile.
- A avoir une tenue adaptée à l'animation (en rapport avec l'hygiène et la sécurité).
- A apporter tout matériel pour faire l'activité en « autonomie », aucun autre matériel que celui apporté ne sera utilisé.

Lors de cet examen oral, le candidat présentera et défendra ses 2 dossiers préalablement préparés.

Rappel, ces **2 dossiers** ainsi que les photos des différentes **réalisations** devront être envoyés au format **PDF uniquement** à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : voir la **date indiquée sur le site** (à consulter régulièrement).

Si les dossiers sont remis après le délai fixé ou s'ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● **Remarque importante**

Attention, bien que le rôle de la **Direction des Jurys** ne soit pas celui d'un formateur mais celui d'un évaluateur, ses membres **conseillent vivement** aux candidats de prendre contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine afin d'évaluer la faisabilité de leur activité.

⚠ **UNE GROSSE ERREUR DE SECURITE ET DE DEONTOLOGIE PEUT AMENER A L'ECHEC.**

••• Activités

Le choix des activités devra s'adapter et **pourrait être envisagé dans le cadre du projet d'établissement, dans ce cas le candidat peut prendre contact avec différents établissements.**

Il y a 2 dossiers à réaliser en vue de la passation de l'examen :

1. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert plastiques**
2. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert musicales.**

Le candidat doit fournir un dossier pour chacune des animations (soit 2 dossiers au total).

Chaque dossier contient la préparation, écrite complète, suffisamment détaillée (càd que la préparation permettrait de présenter l'activité à la place de **l'animateur**) et soignée d'une activité sélectionnée dans chacun des 2 domaines.

1. une activité d'animation dans le domaine techniques éducatives et de transfert plastiques :

Préparer une activité simple stimulant la créativité **d'un enfant de 5 à 8 ans** par un ou plusieurs modèles (ces modèles doivent être créés **par le candidat**).

« pour le matériel : *règle de la débrouille* » (p.18 du programme).

- utilisation de matières : terre, pâte à sel, papier, serviette, tissu, matière de récupération etc.
- technique d'impression etc.
- photomontage (scrapbooking), etc.
- fabrication de marionnettes, de masques, théâtre d'ombres etc.
- technique du papier : origami, fleurs en papier, tableaux
- montage floral,
- une histoire racontée à partir d'images construites, ou créées, ou à créer par les enfants, **EXCLURE le livre et le tout fait !**

2. une activité d'animation dans le domaine techniques éducatives et de transfert musicales :

Activité simple à tendance cognitivo-psychopédagogique.

Cette activité sera adaptée à l'âge **des enfants de 5 à 8 ans** :

- chant, chanson à gestes, activité rythmique, chant mimé,
- utilisation ou reconnaissance d'un instrument : guitare, flûte, piano
- une histoire sur un thème racontée à partir d'un montage, de sons, de bruits, peut être accompagnée d'images
- reconnaissance d'un ou plusieurs bruits sur un thème

●●● Consignes pour la réalisation de chaque dossier

Chaque dossier préparatoire aux activités comprendra **obligatoirement** :

1. Une **page de garde** sur laquelle figureront les nom et prénom du candidat, le cycle (2020-2021/2) et le titre du dossier.
2. Une **table des matières détaillée**.
3. Une **introduction** d'une demi-page dans laquelle le candidat présentera les animations et expliquera les raisons de son choix d'activité et **non** de son option.
4. Un **corps** (développement du sujet) sera réalisé selon les consignes suivantes (se référer au point « corps des dossiers »).
5. Des **photos** de réalisations plastiques, de matériel utilisé et proposé lors de l'activité seront annexées à ce dossier.

●●● Forme des dossiers

1. Le travail sera **dactylographié**, police Arial, taille de caractère 11 avec interligne 1,15.
2. Les pages seront numérotées
3. Respect de l'**orthographe** et à la **syntaxe**.
4. Les sources de référence seront listées et détaillées : Livres, publications, sites internet (liens datés), cours exploités.
5. Nombre de pages minimum du dossier : 6 pages (pas trop aérées).

●●● Corps des dossiers

Pour les 2 activités proposées, la structure suivante doit être respectée :

1. *Intitulé* de l'activité.
2. *Domaine* de l'activité.
3. *Objectifs*, généraux et spécifiques : lors de cette activité, développer la (les) compétence(s) stimulée(s), l'(les) **intérêt(s) pour les enfants**.

Veiller à séparer et différencier les objectifs généraux des objectifs spécifiques propres et en rapport à l'animation proposée.

4. *Durée* selon l'organisation du service, prévoir une activité de maximum **20 minutes à 30 minutes**
5. Le *matériel* : listing complet du matériel requis pour la (les) activité(s).
6. *L'organisation* : si des mesures d'hygiène doivent être prises avant, pendant et après le déroulement de l'activité et adaptées à ce dernier ; elles devront être envisagées lors de la préparation et détaillées suivant leur nécessité. L'espace devra être également aménagé.
Un ou des schémas sont à établir afin de mieux comprendre la « place » **des enfants et de l'animateur ; il(s) devra (devront) être respecté(s) lors de l'animation.**



7. *Déroulement :*

Présentation de l'activité, sous forme de tableau

Étapes incluant le déroulement des activités avec son timing à chaque étape, les consignes à donner et les précautions en matière de sécurité et d'hygiène (les justifications de ces dernières seront demandées lors de l'évaluation orale).

8. *Une/des réalisation(s), un/des modèle(s) réalisé(s) personnellement sera/seront présenté(s) aux membres du jury d'examineurs au début de l'activité, ET seront obligatoirement annexé(s) aux dossiers. [Dans le cas où ces modèles (activité artistique) ou matériel (activité musicale ou psychomotricité) sont trop encombrants, une photo les remplacera].*

Les plans, les titres, les textes etc. adapté(s) aux activités présentées seront annexés au dossier concerné.

9. *Références spécifiques à l'activité, diversifiées :*

- Ouvrages, livres, revues, etc.
- Sites internet – liens + dates de prise de contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine.
- Expériences personnelles : si des stages ont été réalisés, indiquer le lieu, la période, la nature et fournir l'attestation.

••• **Déroulement de l'examen**

Les 2 activités préparées préalablement par le candidat seront présentées aux examinateurs et constitueront l'épreuve pratique. Suite à cette épreuve pratique, le candidat sera interrogé oralement sur ses dossiers.

••• **Critères d'évaluation des activités, chacune séparément, par le jury d'examineurs :**

Après la présentation de ses activités, un entretien avec les membres du jury d'examineurs permettra au candidat d'expliquer et de justifier l'ensemble des préparations, ainsi que sa prestation.

1. Evaluation du sujet choisi
2. Relation avec les cours théoriques de l'option ([bien cibler les objectifs généraux et spécifiques](#))
3. Présentation du matériel
4. Présentation de l'activité
5. Dossier préparé, contenu et forme
6. Le candidat sera appelé à répondre à une ou plusieurs questions concernant le métier d'animateur (176/2003/248B)

Animation

III. Consignes spécifiques aux différentes matières

●●● Identification des matières

Matières :	Points :
ANIMATION	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION D'UN DOSSIER (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL : PRESENTATION DU DOSSIER ET DEFENSE

Public concerné : L'examen portera sur l'organisation d'animations ayant pour public d'enfants de 5 à 8 ans

(*) Attention, ce **dossier** devra être envoyé au format **PDF** **uniquement** à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : voir la **date indiquée sur le site** (à consulter régulièrement).

Si le dossier est remis après le délai fixé ou s'il est incomplet, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

- A apporter une version imprimée du dossier qu'il aura préparé préalablement à domicile.

Lors de cet examen oral, le candidat présentera et défendra son dossier préalablement préparé.

Rappel, ce **dossier** ainsi que les photos des différentes **réalisations** devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : voir la **date indiquée sur le site** (à consulter régulièrement).

Si le dossier est remis après le délai fixé ou s'il est incomplet, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● **Remarque importante**

Attention, bien que le rôle de la **Direction des Jurys** ne soit pas celui d'un formateur mais celui d'un évaluateur, ses membres **conseillent vivement** aux candidats de prendre contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine afin d'évaluer la faisabilité de leur activité.

⚠ **UNE GROSSE ERREUR DE SECURITE ET DE DEONTOLOGIE PEUT AMENER A L'ECHEC.**

●●● Extraits du programme 176-2003-248B p.98 à 100 :

Les extraits ci-dessous ne dispensent en aucune façon la connaissance du programme à partir de la page 82, connaissance qui sera une aide à la préparation du dossier.

Exemples de situations d'apprentissage.

Compétences: 01.S'intégrer et participer à la définition du projet de l'institution et au choix d'activités adaptées.
02. Appliquer une méthodologie en fonction des différentes situation engendrées par le projet de l'institution.

1. Organiser une journée « portes ouvertes » pour l'établissement avec différents ateliers artisanaux (ex : confection de marionnettes, pâte à sel...), rencontres sportives (ex : tournoi de volley-ball), garderie des petits (ex : jeux psychomoteurs, sensoriels, atelier conte, ...), jeux de société (ex : tournoi d'échecs,...).

Compétence 04 : . Gérer un groupe

1. Organiser un voyage scolaire ou une journée sportive avec préparation de documents pour les parents, diffusion des informations au public, location de car, gestion du budget, préparation des activités de la journée...
2. Organiser un spectacle de Noël pour les personnes âgées, un goûter Saint-Nicolas pour les enfants, un spectacle de carnaval, une récolte de jouets pour enfants défavorisés...
3. Organiser une rencontre sportive (ex : journée Jeux Olympiques, journée d'athlétisme...).

Compétence 08 : Capacité d'organiser une animation socio-sportive, dans le cadre d'un centre de jeune, d'un travail d'animation de quartier, d'une organisation de jeunesse, d'un club « sportif omnisport »

1. Organiser une journée « découverte nature », des grands jeux dans les bois, jeux de piste, jeux d'observation, utilisation des éléments de la nature (ex : jardin japonais), mise en scène de sketches (ex : le petit chaperon rouge)...
2. Organiser une journée occupationnelle ou sportive chez les handicapés.
3. Organiser des après-midi chez des personnes âgées (ex : peinture sur soie, promenade, tournoi de scrabble, tournoi de cartes, création de cartes de vœux, exercices physiques légers...)
4. Créer un petit journal ,poèmes avec des personnes en difficulté morale .

Compétences 09 (C.E.) : Organiser une animation sportive spécialisée en club, en centre de vacances, en milieu touristique.

1. Mettre en place un circuit de jeux en respectant les règles physiologiques, l'âge ...
2. Donner un mise en train spécifique en fonction des activités choisies.

REMARQUES CONCERNANT LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION PRATIQUE

Dans le respect des indications méthodologiques indiquées plus haut, les exemples repris ci-dessous permettront principalement de développer les compétences suivantes :

- Maîtriser les techniques gestuelles de base des activités sportives concernées;
 - Mettre en place des situations qui vont permettre aux jeunes de se rencontrer;
 - Apprendre aux jeunes à rencontrer d'autres jeunes et favoriser, gérer les relations entre eux ;
 - Aider les jeunes à organiser leur pratique sportive;
 - Susciter des comportements de fair-play , des comportements sociaux;
 - Informé les jeunes à propos des exigences du sport pratiqué;
 - Adapter les règles des sports concernés, pour permettre aux jeunes de percevoir etc...;
- Les autres compétences font l'objet d'un apprentissage davantage théorique.

●●● **Consignes pour le dossier.**

A partir des exemples d'apprentissage trouvés dans les extraits ci-dessus du programme,

- Choisir un projet basé sur une des situations proposées dans l'extrait
- Préparer un dossier basé sur l'organisation de ce projet choisi en réfléchissant aux dépens de la situation avant, pendant et après la mise en place du projet.

A titre d'aide, une liste non exhaustive, du contenu du dossier :

L'avant :

- les formalités (personnes, info)
- le budget
- le matériel sur place, à acquérir
- le briefing
- la répartition des tâches, l'organisation
- les responsabilités de chacun
- le lien avec les enfants (actifs, passifs, taches ...)

Le pendant :

- l'accueil
- la répartition des tâches
- la rôle de l'animateur

L'après :

- le débriefing
- l'organisation
- le bilan
- le rapport

●●● **Déroulement de l'examen**

L'examen oral portera sur :

La présentation et la défense du dossier préparé suivant les consignes ci-dessus.

Psychologie appliquée

●●● **Identification de la matière**

Matières :	Points :
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● **Modalité d'évaluation d'examen(s)**

<p><u>Type d'examen :</u> EXAMEN ORAL :</p> <p>MISE EN SITUATION (50%)</p> <p>CONNAISSANCE DES NOTIONS PRECISEES DANS CES CONSIGNES EN ANNEXE (50%)</p>

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

De quoi écrire.

●●● **Déroulement de l'examen**

L'examen oral portera sur :

- 1) Une mise en situation globale qui fera intervenir les notions théoriques (détaillées dans l'annexe) et le rôle de l'animateur.
- 2) Des questions de psychologie appliquée relatives aux notions théoriques précisées EN ANNEXE
- 3) Remarque : La mise en situation représentera 50% de la note finale et les questions de connaissance représentera aussi 50% de la note finale.

Le jour de l'examen, le candidat aura un temps de préparation pour préparer son sujet.

●●● **Préparation à l'examen**

- Se référer au programme où vous trouverez les compétences attendues, des conseils méthodologiques et pédagogiques, des références bibliographiques, un exemple de mise en situation.

●●● Annexe

1. Expliquer le rôle des différents partenaires rencontrés dans les différents secteurs de travail de l'animateur(trice)
2. QUALITES REQUISES CHEZ L'ANIMATEUR
 - Les valeurs essentielles à respecter lors de son travail d'animateur.
 - Les compétences indispensables pour être un bon animateur (connaissances, savoir-faire et savoir-être)
3. LES CONNAISSANCES NECESSAIRES
LA VIE INSTITUTIONNELLE et ROLES DE L'ANIMATEUR
 - Les finalités des institutions.
 - Les différents publics.
 - Les projets dans les institutions :
 - Savoir définir le projet, connaître les types de projets, les étapes dans la construction du projet.
 - Savoir comment le mettre en place et connaître les intervenants.
 - Savoir adapter les projets à une population déterminée.
 - Liens entre projet et besoins du public concerné.
4. PSYCHOLOGIE DEVELOPPEMENTALE et ROLES DE L'ANIMATEUR
 - Le développement moteur et les facteurs de la psychomotricité : le rythme, la structuration spatiale et temporelle, la latéralisation, la motricité fine et globale, le schéma corporel.
 - Le développement social.
 - Le développement moral.
 - Le développement psychoaffectif selon Freud.
 - Le développement intellectuel selon Piaget.
 - Le développement de la personnalité et le rôle de la frustration. Les limites et interdits
 - Caractéristiques de la psychologie de l'adolescent et les difficultés rencontrées par celui-ci
 - Psychologie du troisième âge et difficultés rencontrées par ceux-ci
5. ANIMATION ET PSYCHOPEDAGOGIE ADAPTEE A L'ANIMATION
 - Animer un groupe d'adolescents
 - Animer un groupe de personnes handicapées. Connaître les types d'handicaps. Pouvoir établir un projet individualisé. Les facteurs à prendre en considération.
 - Expliquer la notion de projet individualisé
 - Animer un groupe de personnes âgées et les facteurs à prendre en considération
 - Les théories de l'apprentissage (conditionnement de Pavlov et Skinner) : récompenses et punitions adaptées en fonction de l'âge. Comment favoriser les apprentissages chez les enfants en général et chez les enfants présentant des problèmes particuliers. Les motivations extrinsèques et intrinsèques
 - La théorie des besoins selon Maslow. Concilier besoins individuels et collectifs. Repérer les indices que des besoins ne sont pas satisfaits.

- Rôles des jeux, des histoires, des jouets, du dessin et les grandes étapes de l'évolution du dessin. Utilité du dessin
 - Evolution des jeux en fonction de l'âge (les jeux en tant qu'activité et les jeux en tant que matériel de jeux.) Les critères qui déterminent le choix des jeux et activités.
 - Construire une ludothèque dans une institution
 - Notions de rythme de la vie quotidienne, en adéquation avec les rythmes d'acquisition individuelle, et le rythme biologique.
6. PSYCHOLOGIE SOCIALE et ROLES DE L'ANIMATEUR
- Les groupes : caractéristiques du groupe, types de groupes, la gestion des conflits dans le groupe, l'adaptation de l'animateur en fonction de l'âge et du type de public, les structures de pouvoir et d'autorité dans le groupe, la médiation, les « clans » dans le groupe, les symboles et les attributs du groupe, le sentiment d'appartenanceAspects positifs et négatifs des bandes de jeunes. Comment voir que le groupe va mal ?
 - Les tests sociométriques de Moréno.
 - Les conduites déviantes, inappropriées.
 - La place du sport dans la société et utilité chez les individus.
7. COMMUNICATION et ROLE DE L'ANIMATEUR
- Le schéma de la communication.
 - Les types de communication.
 - La théorie de la communication selon Rogers
 - Les obstacles à la communication.
8. MALTRAITANCE
- Repérer les signes.
 - L'attitude et la responsabilité de l'animateur en lien avec le cours de déontologie.
 - Connaissance des services compétents et des dispositions légales.
 - Rompre le cycle de la reproduction de la maltraitance
9. SANTE MENTALE
- Le stress dans la vie quotidienne et ses conséquences sur les individus.
 - Les émotions (comment les gérer).
 - Définir « maladies psychosomatiques » (autre façon pour manifester ses émotions)
 - Les systèmes de protection de l'individu. Notion de mécanisme de défense (définir le terme de mécanisme de défense et expliquer le refoulement, le déni, la projection, le retournement contre soi, le déplacement, la symbolisation)
 - Rôle du sport pour une bonne santé mentale
10. AIDER L'ENFANT A GERER LE TEMPS CONSACRE A LA VIE SCOLAIRE ET AUX LOISIRS
- Rôle de l'animateur dans les écoles de devoirs. L'aider dans ses apprentissages, l'aider dans l'organisation de son temps, repérer ses difficultés, être si possible en synergie avec la méthode utilisée à l'école (nécessite des contacts avec l'institutrice si possible).

Respecter son rythme et si nécessaire utiliser du matériel concret. Beaucoup les encourager.

- Rapport aux parents et aux instituteurs
- Aménager son local et matériel utile

11. ORGANISER DES ANIMATIONS

- Adapter les animations à l'âge, aux besoins et aux possibilités du public concerné
- Construire des fiches afin de préparer les activités :
connaître les différents éléments qui doivent se retrouver sur ces fiches (voir sur le site les consignes pour préparer l'examen pratique) et pouvoir analyser éventuellement une fiche et voir si elle est correcte.
- Repérer les problèmes dans des animations et prévoir comment y remédier.
- Fixer des objectifs en rapport au public cible et avec des activités données.
- Savoir analyser diverses situations problématiques. Savoir comment y remédier et comment s'y adapter.
- Etablir un projet individualisé avec des personnes présentant un handicap.

Déontologie Et Relations humaines

●●● Identification de la matière

Matières :	Points :
DEONTOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

PREPARATION D'UNE ANALYSE INSTITUTIONNELLE (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL : DEFENSE DU TRAVAIL ET MISE EN SITUATION

(*) **Attention**, cette analyse institutionnelle devra exceptionnellement être **envoyée** au Jury, par mail en format pdf à l'adresse jurys@cfwb.be pour le : voir la **date indiquée sur le site** (à consulter régulièrement)..

Si cette analyse n'est pas remise dans les délais souhaités, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- de quoi écrire
- votre analyse institutionnelle imprimée en un exemplaire qui vous servira de support lors de la défense orale

●●● Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

- a) l'analyse de l'institution choisie, préparée à domicile et envoyée par mail A cette fin, les candidats(es) se référeront à la partie 1 de l'annexe.
- b) une mise en situation particulière dans laquelle devront être insérées les notions théoriques et les conduites adaptées à sa future profession d'animateurs (voir partie 2 de l'annexe)

Le jour de l'examen, le candidat aura un temps de préparation pour préparer sa mise en situation.

●●● **Annexe**

1. Préparation préliminaire à l'examen :

(*) Attention, cette analyse institutionnelle devra exceptionnellement être envoyée au Jury, par mail en format pdf à l'adresse jurys@cfwb.be pour le : voir la **date indiquée sur le site (à consulter régulièrement)..**

Travail de recherche relatif à l'analyse d'une institution. Recherche de documents, visites, exploitation des informations, compréhension de celles-ci et rédaction d'un rapport.

a) L'institution choisie par le (la) candidat(e) peut être choisie dans cette liste :

- la protection de l'enfant (SAJ, SPJ, tribunal de la famille et de la jeunesse)
- le retour à l'autonomie des personnes en difficulté
- l'aide morale, psychologique, médicale, juridique
- visant la prévention en général (CPAS, CPMS, consultations ONE, consultations prénatales et postnatales,)
- les structures d'accueil pour les personnes âgées, pour les personnes handicapées, pour les jeunes et les enfants en particulier
- les différents types de placement
- Les placements en famille d'accueil

b) L'analyse devra comprendre :

- Le cadre législatif (pouvoir, subsides)
- Les finalités de l'institution
- L'organigramme
- Le projet institutionnel
- L'équipe, le rôle de chacun
- Le fonctionnement
- Comment y postuler pour un emploi

Attention : Lors de l'examen oral, vous devrez savoir expliquer le profil de l'institution et répondre aux questions concernant votre travail.

2) Les notions à connaître

- La place de la déontologie dans l'éventail des lois.
- Les professions protégées par la déontologie.
- Les qualités requises pour être un bon animateur.
- Les rôles de l'animateur et ses limites.



- Le comportement empathique mais la nécessité de se protéger en instaurant une certaine distance et en gérant ses propres émotions (savoir analyser les circulaires concernant la formation continue afin d'apprendre ces techniques).
- Le travail en équipe et ses conséquences
- La mise en place des règles et des limites dans le groupe.
 - Notion d'autorité, de pouvoir, les leaders,
 - La discipline, la gestion démocratique, le contrat de discipline, la négociation, les récompenses et les punitions, la gestion du groupe et des problèmes qu'on peut rencontrer. L'attitude de l'animateur adaptée aux problèmes rencontrés. Repérer les signes que le groupe va mal.
 - Le respect de la hiérarchie, connaissance des organigrammes.
- La convention des droits de l'enfant.
- La protection de la personne handicapée et de la personne âgée. Le travail de l'animateur dans les institutions qui accueillent ces personnes.
- Les droits et devoirs de chacun. Le respect des valeurs.
- Les adaptations au multiculturalisme (nécessite quelques connaissances des différentes cultures présentes en Belgique) : Refuser toutes discriminations culturelles et sociales, combattre les préjugés, et évaluer les situations avec objectivité et justice
- L'accueil d'urgence et les personnes ressources.
- La notion de responsabilité civile et pénale.
- La nécessité des assurances
 - L'assurance en responsabilité civile (assurance familiale)
 - L'assurance en responsabilité professionnelle.
- Le secret professionnel (cadre législatif) et l'obligation de porter secours à une personne en danger.
- La transmission des informations.
 - Rédiger un rapport avec les conditions de fond et de forme et l'adapter aux destinataires.
- Le travail en équipe, le partenariat avec les acteurs des autres disciplines et avec les parents.
- Savoir gérer le projet institutionnel et y intégrer les différentes animations. Réfléchir aux objectifs de ses activités et évaluer si ces objectifs ont bien été atteints
- Notions de base du fonctionnement politique :
 - Les élections.
 - Les instances politiques : fédérales, régionales et locales.
- Le monde judiciaire :
 - Les cours.
 - Les tribunaux.
- La maltraitance d'un enfant, d'une personne âgée ou handicapée :
 - Connaître les dispositions légales pour l'aide.
 - Connaître le rôle et attitude de l'animateur.
 - Savoir instaurer un climat de confiance.
 - Savoir reconnaître qu'un enfant (une personne âgée ou handicapée) est maltraité.
 - Le cas particulier du harcèlement (reconnaître, agir)